

# BAREME D'HONORAIRES

## TRANSACTIONS :

### **VENTE** Appartements, Villas, Terrains :

Jusqu'à 100 000 €uros	10%	TTC
De 100 001 € à 200 000 €uros	9%	TTC
De 200 001 € à 500 000 €uros	6%	TTC
De 500 001 € à 1 000 000 €uros	5,5%	TTC
Au-delà d'1 000 000 €uros	5 %	TTC
Commission minimum	3 000 €	TTC

Tous nos prix sont affichés commission comprise à la charge du vendeur sauf cas spécifique dont il sera fait mention le cas échéant.

### **LOCATION** Appartements, Villas, Terrains :

Recherche de locataire, constitution dossier, rédaction de bail, état des lieux : 15% du montant du loyer annuel (Cette rémunération sera partagée par moitié entre le bailleur et le locataire).

En cas de mandat de gestion confiée, les honoraires de location seraient réduits à 10% du montant du loyer annuel.

## GESTION :

SERVICE SERENITE : 8 % TTC

ASSURANCE LOYERS IMPAYES : 3,5 % TTC

Des garanties pour : LES LOYERS, CHARGES ET TAXES IMPAYES, LES COPROPRIETAIRES BAILLEURS, LES DETERIORATIONS IMMOBILIERES, LA DEFENSE RECOURS.

Avis de valeur : 180 €uros TTC

Ces honoraires sont déductibles des honoraires de location ou de transaction facturés par l'agence.

## EXPERTISE :

Taux horaires de 100 €uros ou tarifs forfaitaires sur devis.

Le détail de nos prestations et les tarifs de nos services complémentaires sont affichés l'intérieur.